

### L'électricité peut-elle répondre à nos besoins énergétiques?

*Le président de l'Hydro-Ontario, M. George Gathercole, a pris la parole lors d'une conférence de trois jours sur l'ensemble des réserves d'énergie, qui s'est tenue à Londres juste avant le début de la guerre au Moyen-Orient. Il a déclaré que la demande canadienne d'énergie augmenterait de 4.9 p. cent par année jusqu'en 1990, tandis que la demande d'électricité augmenterait beaucoup plus rapidement atteignant 6.6 p. cent. Le Gouvernement canadien, a-t-il précisé, prévoit que l'électricité pourrait combler 90 p. cent des besoins canadiens en énergie d'ici l'an 2050.*

*Les conclusions de M. Gathercole, reproduites ci-dessous, sont tirées du numéro de novembre/décembre de Hydro News:*

Puisque la demande mondiale exerce de fortes pressions sur les réserves de pétrole et de gaz, les consommateurs devront se tourner vers un autre type d'énergie, soit l'électricité. La consommation d'énergie continuera d'augmenter à un taux supérieur à la population, et la part de l'électricité dans l'utilisation totale de l'énergie augmentera substantiellement.

Une compétition accrue pour puiser aux réserves de combustible fera augmenter les prix et constituera une menace pour l'approvisionnement.

Les responsables de la politique énergétique devront s'attacher à faire, de façon progressive, la transition entre une consommation basée principalement sur le pétrole et le gaz et une consommation basée sur l'électricité.

Tout bien considéré, l'électricité constitue la forme d'énergie la plus compatible avec l'environnement; il

reste cependant qu'un des principaux défis posés aux services d'électricité pour combler les besoins — dans certains pays, tout au moins — sera de trouver un moyen de surmonter une opposition croissante aux nouveaux projets énergétiques.

Le problème de l'énergie doit être envisagé d'une façon très coordonnée et le gouvernement est appelé à jouer un rôle de plus en plus grand dans la réalisation de cette coordination.

L'électricité peut combler nos besoins énergétiques et, à mon avis, y parviendra. A court terme, elle fournira le moyen d'utiliser les vastes ressources mondiales de houille. Mais plus encore, en ouvrant la porte à la fission nucléaire, et un jour, à la fusion nucléaire et à l'énergie solaire, l'électricité libérera le monde des conséquences désastreuses de l'épuisement des réserves des combustibles fossiles.

### Commerce extérieur canadien de produits énergétiques

Au cours des dix premiers mois de 1973, les exportations canadiennes de produits énergétiques ont augmenté de 41% pour atteindre 1,995 millions de dollars contre 1,417 millions pour la même période en 1972. En 1973, plus de 92% de ces exportations énergétiques ont été à destination des États-Unis, y compris toutes les exportations de pétrole brut, de gaz naturel et d'électricité. Les livraisons de pétrole brut (352 millions de barils) d'une valeur de 1,193 millions de dollars ont contribué pour 60% des exportations énergétiques, et ont augmenté de 44% par rapport aux livraisons de 1972 (827 millions de dollars). Par contre, le gaz naturel n'a augmenté que de 12.5% pour atteindre 285 millions de dollars. Des

hausse plus importantes en pourcentage ont été enregistrées dans les exportations d'électricité qui ont augmenté de près de 56% en valeur pour s'établir à 88 millions de dollars et dans les minerais radioactifs qui ont augmenté deux fois et demie pour se fixer à 45 millions de dollars. Les livraisons de mazout vers les É.-U. ont connu une hausse de 35 millions de dollars en valeur et de 30% en volume pour se chiffrer à 1,204 millions de gallons. Les exportations d'essence ont décuplé pour atteindre 140 millions de gallons soit une hausse en valeur de 28 millions de dollars.

Le charbon a rendu compte de plus de 80% de la valeur des exportations destinées aux pays d'outre-mer (154

millions de dollars). Au cours des dix premiers mois de 1973, les livraisons de charbon au Japon se sont élevées à elles seules à 127 millions de dollars contre 86 millions pour la même période en 1972. La valeur unitaire du charbon à la sortie de la mine s'est établie à 14.04 par tonne contre \$12.38 en octobre 1972.

Au cours des dix premiers mois de 1973, les importations canadiennes de produits énergétiques se sont chiffrées à 1,024 millions de dollars, soit une hausse de 17.5% par rapport à celles de la période correspondante en 1972 (870 millions de dollars). Cette hausse est surtout imputable à l'augmentation des importations de pétrole brut. Les importations ont progressé de 29% pour se chiffrer à 749 millions de dollars en 1973 (579 millions en 1972). La plupart des autres achats énergétiques sont demeurés presque stationnaires.

Les importations de charbon et de coke ont diminué légèrement, passant de 163 millions de dollars à 156 millions, tandis que les importations de mazout ont connu une faible hausse pour s'établir à 96 millions de dollars. Le pétrole brut a représenté près de 75% des produits énergétiques importés. Tandis que la valeur des importations de pétrole brut a augmenté de quelque 29%, le volume a progressé deux fois moins (14.5%) par rapport à 240 millions de barils. Cette situation est attribuable à une augmentation de prix par baril de \$2.41 en janvier 1972 à \$2.44 en octobre 1972 et à \$3.26 en octobre 1973. Au cours des dix premiers mois de 1973, le Venezuela a fourni la moitié (contre 53.4% en 1972) de ce pétrole, tandis que 27.5% (26% en 1972) est venu des pays situés autour du golfe Persique. Un peu moins des deux tiers de la valeur des importations du pétrole brut en 1973 ont été débarqués au Québec, 23% en Nouvelle-Écosse et 12% au Nouveau-Brunswick.

Au cours des dix premiers mois de 1973, le Canada a exporté presque deux fois plus de produits énergétiques qu'il en a importé et ses exportations ont dépassé ses importations dans toutes les catégories, à l'exception du charbon et du coke. Le Canada a enregistré un important excédent de 1,653 millions de dollars au titre du commerce avec les É.-U. contrebalancé en partie par un déficit de 682 millions de dollars envers les pays d'outre-mer. Il y a eu excédent net de 972 millions